



Barème en vigueur le 12 avril 2023 – ORPI IMMTIM

GRILLE D'HONORAIRES

TRANSACTION (Honoraires AU MAXIMUM à la charge de l'acquéreur)

IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION

Jusqu'à 25.000 €	FORFAIT 2 500 € T.T.C.
De 25.001 € à 70.000 €	7 % T.T.C.
De 70.001 € à 200.000 € €	6 % T.T.C.
De 200.001€ à 500.000 €	5,5 % T.T.C.
Au-delà de 500.000 €	5 % T.T.C.

Les honoraires sont inclus dans le prix de présentation HT + TVA en vigueur et en % HT du prix de vente

SAS IMMTIM Saint Nicolas

45 rue Sardinerie – 17000 La Rochelle

Tél . 05.46.50.59.50 – immosaintnicolas@orpi.com

SAS au capital de 7 622,45 € - PAE 6831Z – RCS B 400 268 785 00013 – Carte professionnelle n° CPI 17022016000008239 délivrée par la CCI de La Rochelle

Garantie Financière GALIAN – 89 rue de la Boétie – 75008 PARIS – Assurance Professionnelle MMA Entreprise